



**Déclaration liminaire au CDAS du département de l'Ardèche  
du mardi 21 juin 2016**

Privas le 21 juin 2016,

**Retrait du projet  
de Loi travail**

Madame la Présidente,

Dans un document d'une dizaine de pages intitulé « lignes directrices de la DGFIP », Bruno PARENT nous livre, sans fard, sa vision de notre administration et les évolutions vers lesquelles elle doit tendre. Oscillant entre grandiloquence et propos lénifiants, provocations et cynisme, ce document consacre bien de nouveaux reculs pour les agents de la DGFIP et porte déjà en germe le démantèlement orchestré de notre statut.

Hasard du calendrier ou communication bien orchestrée ? En tout cas les nouvelles tombent les unes après les autres et ne sont que les déclinaisons des politiques d'austérité décidées par les gouvernements successifs.

Ainsi, quelques jours après les annonces DGFIP de Bruno PARENT, Michel SAPIN, Ministre du Budget, a adressé ses lettres de cadrage aux différents ministères. En quête de 2 milliards d'économie pour 2017, il y précise que les effectifs publics devront se réduire de 2 % et annonce déjà un gel de toutes les mesures catégorielles dans l'ensemble des ministères dits non prioritaires.

Une projection de cette annonce, laisse d'ores et déjà envisager une nouvelle réduction des effectifs en 2017, à hauteur de 2 230 équivalents temps plein, pour la seule DGFIP.

Dans un tel contexte, les annonces « en toute transparence » de Bruno PARENT s'éclairent d'un jour nouveau : accélération des restructurations, casse du statut, abandon des règles de gestion... C'est encore moins de garanties pour les agents et plus de flexibilité dans la gestion des emplois pour nos Directeurs locaux.

Si l'on regarde bien les attendus de la réforme du code du travail, on retrouve les mêmes poncifs du système libéral qui sont rebattus depuis plus de vingt ans, dans le secteur privé, comme désormais dans le secteur public :

- **pour le secteur privé**, c'est allègement de charges sociales, CICE, et désormais les salarié-es variable d'ajustement économique au nom de la compétitivité et de l'emploi : on généralise une forme de précarisation à la grande satisfaction du Medef !
- **pour le secteur public**, c'est les dépenses publiques qui seraient trop lourdes, d'où une politique de suppressions d'emplois massives et des restructurations à marche forcée... Les agents et leur statut sont un frein insupportable à ces changements : les agents deviennent des pions qui doivent s'adapter là aussi !

On veut ajuster la fonction publique et le statut des fonctionnaires au XXIème siècle... mais on reprend les recettes du XIXème... qui se traduisent par du moins-disant pour les agents et des conditions de travail dégradées, sans jamais mesurer quelles missions on sacrifie, de quel service public on a besoin, et au final quel type de société on crée !

Ces lignes directrices ne sont manifestement pas de nature à répondre aux inquiétudes et attentes légitimes des agents de la DGFIP.

L'exercice auquel se livre notre DG est au mieux hypocrite et lénifiant, au pire condescendant et provocateur. Il comporte surtout d'inquiétants reculs sur nos droits et garanties pour ne satisfaire qu'un impératif de réduction de la dépense publique.

Dans ces conditions, Madame la Présidente, quid du devenir de l'action sociale aux Finances ?

**Retrait du projet  
de Loi travail**